

6 Société et Culture

Education/ Visite inopinée du ministre dans les établissements secondaires de Libreville, hier
Nkea à Jean-Hilaire-Aubame Eyeghé et Paul Emame-EyeghéSveltana NTSAME NDONG
Libreville/Gabon

LE ministre d'Etat chargé de l'Éducation a effectué hier, vendredi 2 novembre, une nouvelle visite inopinée au sein des établissements secondaires de la capitale, dont le complexe Jean-Hilaire-Aubame Eyeghé de Nzeng-Ayong et le lycée Paul-Emame-Eyeghé d'Oloumi.

Cette sortie, selon le membre du gouvernement, cadre avec des engagements pris cette année par la tutelle de visiter régulièrement les établissements scolaires du pays.

Francis Nkea Nzigue est donc allé s'assurer, de visu, entre autres, du travail du



Le ministre d'Etat Francis Nkea a entamé sa visite des établissements par le CES et le lycée Jean-Hilaire Aubame-Eyeghé.

personnel, de la disponibilité du patrimoine immobilier. Il est également allé vérifier la direction prise par les frais de scolarité exigés aux élèves en début d'année.

« Nous avons voulu vérifier

que le personnel est pourvu dans toutes les matières, et que les bâtiments correspondent au nombre d'élèves. Mais, nous nous sommes rendus compte que les ratios étaient un peu élevés, et les établissements sont obligés

d'utiliser le double flux. Ce qui permet de résorber de façon conséquente le flux en nombre d'élèves. Enfin, nous avons tenu à clarifier la destination des soit-disant frais de scolarité qui, en réalité, ne le sont pas. Ce sont des

frais de contribution que les parents d'élèves mettent à la disposition des établissements pour permettre aux enseignants de pouvoir organiser les activités dans ces établissements. Sur ce point, nous avons attiré l'attention

du personnel enseignant sur le fait que les fonds qui sont déposés par les élèves sont des fonds publics, et que le maniement de ceux-ci doit respecter les règles de la comptabilité publique », a prévenu le ministre d'Etat.



La phase de l'entretien avec les responsables du lycée Paul-Emame-Eyeghé d'Oloumi.

Après la levée de fonds au profit des pensionnaires de la Maison de l'Espérance
L'engagement tenu du Rotary club Libreville-SudI. I
Libreville/Gabon

La "soirée casino" organisée à l'initiative de l'hôtel le Cristal, avec le concours du Casino Croisette et d'autres partenaires, a permis de récolter une somme de 3,5 millions de francs remise à cet orphelinat dont la scolarité est soutenue par le Rotary club libreville-Sud.

LE Rotary club Libreville-Sud vient d'honorer son engagement annuel majeur. En vue de soutenir les frais de scolarité de la quarantaine d'enfants hébergés par le foyer d'accueil, la Maison de l'Espérance, sise à Soduco, dans le 5e arrondissement de Libreville, les membres de ce club de la commune d'Owendo ont co-organisé, le 15 septembre dernier, une "soirée casino" à l'initiative de l'hôtel



Geste symbolique de réception des frais d'écolage entre le pasteur Israele Ndoungou Ndoungou et la présidente du RC Libreville-Sud, Sophie Coniquet.

Le Cristal, avec la participation du Casino Croisette de Libreville.

C'est donc la moisson de cette soirée caritative, associée aux donations des autres généreux bienfaiteurs, qui a été remise mardi dernier aux responsables de cet orphelinat, en présence des principaux

bénéficiaires. Soit un chèque d'une valeur de 3,5 millions de francs devant contribuer aux frais de scolarité des jeunes pensionnaires pour l'année académique qui vient de s'ouvrir.

En remettant le chèque au pasteur Israele Ndoungou Ndoungou, responsable du



Photo de famille avec les pensionnaires du foyer d'accueil la Maison de l'Espérance.

foyer, la présidente de Libreville-Sud, Sophie Coniquet, a relevé que l'éducation est un des axes stratégiques du Rotary international (RI). D'où son club s'est engagé à soutenir les frais de scolarité des enfants de la Maison de l'Espérance depuis trois années scolaires succes-

sives. Au point d'en faire "une action pérenne" de leur club.

« Je sais qu'ensemble, on est en train de construire quelque chose pour le pays », a répondu, au nom des bénéficiaires, le pasteur Israele Ndoungou Ndoungou.

Le responsable du foyer

rappelle que grâce à la contribution annuelle des Rotariens, certains de ces orphelins recueillis ont poussé les études jusqu'au Supérieur. Et pour ce "bon fruit", le pasteur a prié pour les Rotariens bienfaiteurs.

Une prière appréciée et appuyée par Esther Beyeme, en charge de la gestion des fonds annuellement consentis par le Rotary club Libreville-Sud, à travers l'association l'Echelle de l'Espérance. « Vous êtes ceux qui font allumer l'espérance pour ces enfants », a-t-elle dit à leur endroit, en guise de gratitude.

A noter que le foyer la Maison de l'Espérance compte actuellement 45 pensionnaires âgés de 0 à 22 ans. Tous sont scolarisés, du préprimaire jusqu'à l'université. Sauf le benjamin : un bébé âgé d'à peine quelques mois.

Carnet santé

L'herpès génital, une infection chronique

UNE apparition de boutons sur la bouche (à ne pas confondre avec les boutons de fièvre) ou sur votre partie génitale peut être un motif de consultation. Cette irritation cutanée au niveau de ces deux organes annonce, dans la plupart des cas, l'herpès génital. Il s'agit d'une Infection sexuellement transmissible (IST). Bien qu'inconnue, c'est une des causes de consultation chez les jeunes. Comme toutes les IST, l'herpès se transmet lors d'un rapport sexuel non protégé et se manifeste sept jours après la contamination. Selon les gynécologues, les crises de cette infection sont, dans la plupart des cas,

récidivantes. Et, l'inconfort qu'entraîne cette maladie altère très souvent la qualité de vie des personnes qui en souffrent. « Lors de la première infection ou primo-infection, souvent inaperçue, les symptômes sont multiples. Des lésions modérées d'herpès et des petites bulles contenant un liquide transparent se regroupant en "bouquet" apparaissent. Ces cloques provoquent, entre autres, des picotements, des brûlures, des démangeaisons, une irritation ainsi que des sensations de gêne ou douleurs. Des lésions génitales douloureuses et importantes apparaissent également et provoquent de fourmillements, de picotements des organes génitaux,

une inflammation de la vulve et du vagin (vulvo-vaginite), de l'anus et du rectum (ano-rectite) », a fait savoir Diarra Nouhoum, gynécologue-obstétricienne dans une structure sanitaire privée de la capitale gabonaise.

Les signes précités sont identiques chez la femme, comme chez l'homme. En revanche, les symptômes chez les hommes (cloques, croûtes, rougeurs) seraient, la plupart de temps, moins douloureux et disparaissent avec plus de facilité que chez la femme. Par ailleurs, la maladie présente des signes très fréquents, à savoir : des douleurs pendant la miction, des maux de tête et de ventre, des courbatures

et de la fièvre. L'herpès génital est une IST très contagieuse. De fait, les personnes infectées doivent être vigilantes dès les premières poussées de la maladie. Pour ne pas contaminer d'autres personnes, les médecins recommandent de se laver les mains chaque fois que le patient touche ses plaies, de ne pas partager le linge de bain avec son entourage, de ne pas se gratter pour limiter les risques de transmission du virus à d'autres personnes mais plus encore pour éviter de contaminer d'autres endroits, de s'abstenir de relations sexuelles, même protégées, d'éviter de se mettre en contact physique avec une catégorie de personnes

(femmes enceintes, nouveau-nés...).

Quant au traitement, il n'en existe pas qui puisse assurer la guérison définitive de l'herpès génital. De plus, le vaccin est inexistant. «Lorsqu'on est contaminé par le virus, on en est donc un porteur à vie. Quoi qu'il en soit, les symptômes de la maladie se traitent avec des médicaments de façon à minimiser la durée de la contagion des lésions et favoriser la cicatrisation. Le médecin traitant peut donc prescrire au patient des antiviraux par voie orale, associés à un médicament antalgique et anti-inflammatoire pour lutter contre les douleurs », a poursuivi le Dr Diarra Nouhoum.